Agissons pour l'inclusion

Rapport d'activités

2019 - 2020

asei.asso.fr

Sommaire

L'ASEI EN HISTOIRE

Notre histoire 4
Nos valeurs 4
L'ASEI aujourd'hui 4
L'ASEI en dates 5

L'ASEI AUJOURD'HUI

Les établissements et services 6
La gouvernance 7
Les personnes accompagnées 8-9
La qualité de notre accompagnement 10-11
Le CORETH 11
Nos professionnels 12-13
Données financières 14-15

LE PROJET ASSOCIATIF

Journée de présentation du 27 juin 2019 16
3 ambitions pour " agir pour l'inclusion " 17

LA VIE ASSOCIATIVE

Rendre possible l'autodétermination des personnes accompagnées 18-19
Nous adapter, nous transformer et nous ouvrir 20-21
Les 70 ans de l'ASEI 22-23
L'ASEI se transforme 24-29

LES TEMPS FORTS DE L'ASEI

L'année 2019 30-31
Début 2020 32-33

Notre histoire

L'ASEI est née en 1950 de l'engagement d'hommes unis par la volonté de refuser que des enfants victimes de handicaps soient mis en marge de la société. Ces instituteurs publics, médecins, cadres de la sécurité sociale, responsables d'administrations, travailleurs sociaux, se sont unis pour permettre la scolarisation et le soin d'enfants poliomyélites. Les établissements, d'abord destinés aux enfants, se sont ensuite ouverts aux adolescents, aux adultes et aux personnes âgées en suivant l'évolution de la société et du droit.

Forte de ses valeurs et de son histoire, l'ASEI poursuit avec détermination et confiance son action, pour que chaque homme, chaque femme, trouve sa place dans la société.

Nos valeurs

- **La laïcité et le respect mutuel**
- **Le refus de toute discrimination**
- **Le respect de la personne et la solidarité**

L'ASEI aujourd'hui

4 024
lits et places

200 sites

108
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
sanitaires et médico-sociaux pour enfants, adolescents et adultes

sur **8** départements, **3** régions

Plus de
10 000
PERSONNES ACCUEILLIES
chaque année (avec les consultations)

3 406
professionnels salariés

En dates

1950 - 1959 Genèse

- Création de l'ASEI alors "Association pour la sauvegarde des enfants invalides"
- Ouverture des 1ers établissements pour enfants et adolescents à Ramonville St-Agne
- Reconnaissance d'utilité publique de l'ASEI

1968 - 1973 Consolidation

- Création du premier établissement pour adultes handicapés en situation de travail
- Développement géographique (Hérault-34)

1973 - 1990 Déploiement

- Extension territoriale : développement sur les départements du 31, 65, 81, 82 et 34

Centre Roland Chavance à Lascazère (65)

1990 - 2002 Expansion

Déploiement vers de nouveaux besoins et/ou services :

- SSR Paul Dottin
- 1er EHPAD à la Sepfontoise renforcé d'une unité Alzheimer
- Création d'ASEI Formation qui deviendra Format Différence

SSR Paul Dottin

2006 - 2013 Diversification

- Création d' ASEI Sports (deviendra le Club ASEI Sports)
- Mise en place d'une démarche continue d'amélioration de la qualité (évaluation), création d'un comité d'éthique
- Reprise de l'un des rares SSR basse vision de France.
- Ouverture du SSR nutrition à Ramonville Saint-Agne
- Reprise de l'AGESEP 31, MAS spécialisée pour les personnes ayant une maladie neurodégénérative.

Club ASEI Sports

2014 - 2019 Structuration

- Réorganisation des établissements historiques de Ramonville en Cité de l'Autonomie et de l'insertion
- Création de 3 PCPE
- Reprise d'un GEM (groupe d'entraide mutuelle) pour les personnes handicapées psychiques
- Poursuite des reprises sur de nouveaux départements : arrivée en Ile de France et dans le 64 (Hendaye)
- Mise en place des bassins territoriaux, des CSE et des CSEC

Madiran

Établissements et services de l'ASEI

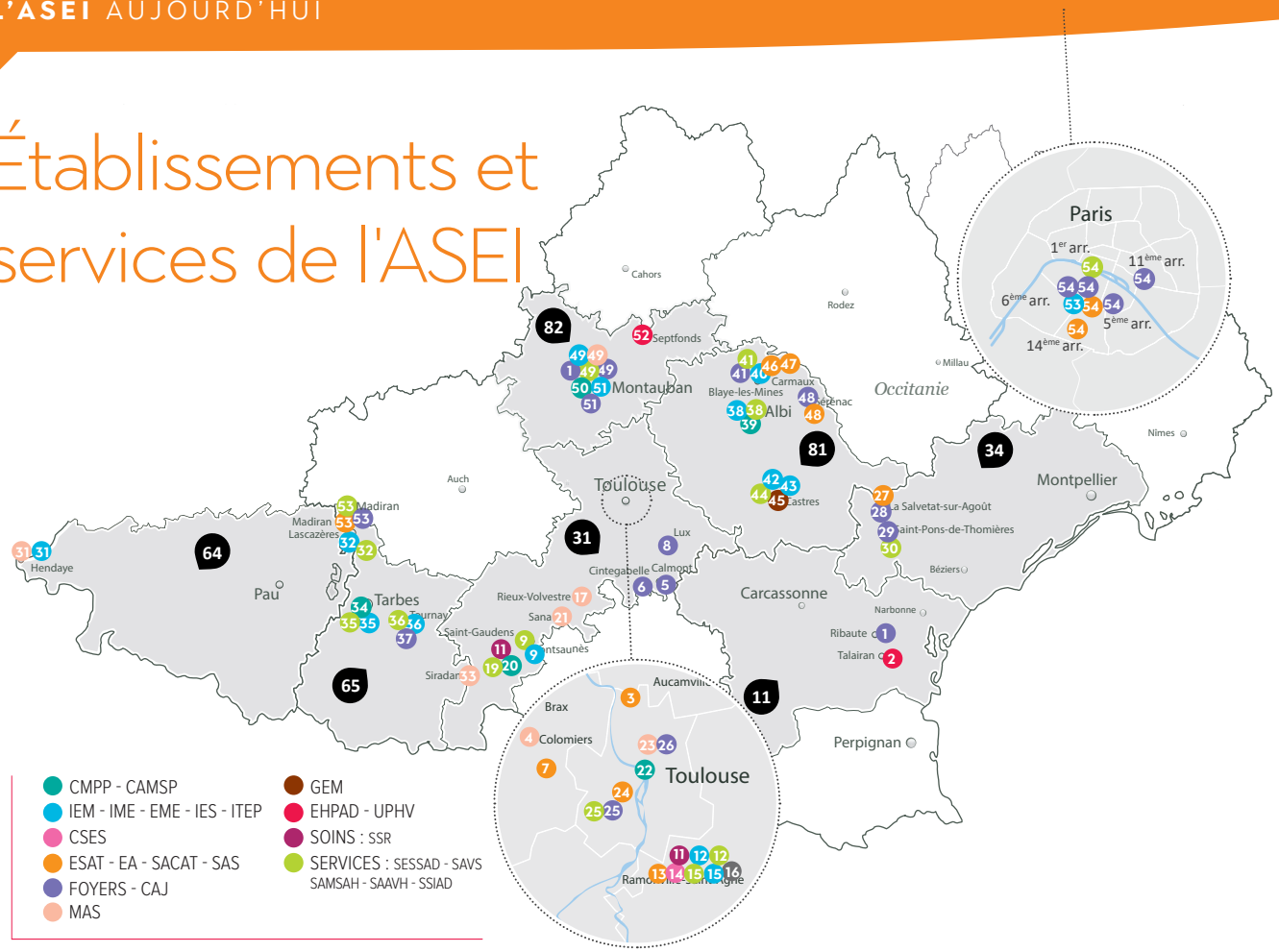

Aude (11)

RIBAUTE
1 Foyer Le Carignan - FAM

TALAIRAN
2 EHPAD L'Oustal de Talairan / UPHV

Haute-Garonne (31)

AUCAMVILLE
3 ESAT Le Mariel

BRAX
4 Centre Le Château de Brax - MAS

CALMONT
5 Foyer Les Cazalières - FAS

CINTEGABELLE
6 Foyer Les Hauts de Laurède - FAM

COLOMIERS
7 ESAT René Caminade

LUX
8 Foyer Château Saint-Jean - FAS / FAM

MONTSAUNÈS
9 9 Centre Le Comminges - ITEP / SESSAD

RAMONVILLE
11 Centre Paul Dottin SSR / / SSR basse vision / Centre de compétences
12 12 Philiae - IEM / IME / SESSAD/ EEAP
13 Entreprise du Canal - EA
14 Centre Jean Lagarde - CSES
15 15 CIVAL Lestrade - SESSAD / SAMSAH
16 Siège social

RIEUX-VOLVESTRE
17 AGESEP 31 - MAS

SANA
21 AGESEP 31 - MAS

SAINT-GAUDENS
19 Centre André Mathis section médico-sociale SESSAD
20 Centre Le Nébouzan - CMPP

TOULOUSE
22 Centre Le Capitoul - CMPP
23 Centre Georges Delpech - MAS
24 ESAT Le Soleil d'Oc
25 25 Foyer Le Petit Bois - FH / SAVS
26 Foyer Périole - FAJ

Hérault (34)

LA SALVETAT-SUR-AGOÛT
27 ESAT Le Garric
28 Foyer du Plateau des Lacs - FH

SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES
29 Foyer Frescatis - FO / FAM
30 SAVS Le Caroux

Pyrénées-Atlantiques (64)

HENDAYE
31 31 Le Nid Marin - IME / MAS

Hautes-Pyrénées (65)

LASCAZÈRES
32 32 Centre Roland Chavance - IME avec section professionnelle / SESSAD

SIRADAN
33 Centre Auguste Valats - MAS

TARBES
34 Centre Lagarrigue - CMPP
35 35 Centre Lagarrigue - ITEP / SESSAD

TOURNAY
36 36 Centre Adolphe Pédebidou - IEM / SESSAD
37 Foyer Jean Cadorne - FAM

MADIRAN
53 53 53 Association Saint-Raphaël (ESAT - FH - FV - SAVS)

Ile de France (75)

PARIS
54 54 54 54 Résolux - CAJ / EME / ESAT / FH / SAS / SESSAD / SSIAD

Tarn (81)

ALBI
38 38 Centre Le Chemin - ITEP / SESSAD
39 Centre Le Gô - CMPP

BLAYE-LES-MINES
40 Centre Bellevue - IEM avec section professionnelle
41 41 Centre La Soleillade - FH / FOT / SAVS / SSIAD/SAMSAH

CASTRES
42 CAMSP de Castres
43 Centre Lardaillé - IEM
44 SAVS Le Lien
45 GEM Les Ailes

CARMAUX
46 ESAT Caramantis
47 Entreprise du Carmausin - EA

SÉRÉNAC
48 48 Foyer André Billoux - FAS / SACAT

Tarn-et-Garonne (82)

MONTAUBAN
49 49 49 49 Centre Fonneuve - IEM / SESSAD Fonneuve / FAM La Vitarelle / MAS de Granès
50 Centre Ingres - CMPP
51 51 Centre Les Albarèdes - ITEP / SESSAD

SEPTFONDS
52 Résidence La Septfontoise - EHP

La gouvernance

Les instances dirigeantes

L'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration - 28 membres

Le Bureau - 11 membres

Il se réunit au moins une fois par mois. Il instruit les dossiers soumis au Conseil d'Administration et examine les questions pour lesquelles il a reçu délégation du Conseil d'Administration.

Présidente : **Nadine BARBOTTIN** - Vice-Président délégué : **Claude MEUNIER**
Vice-Présidents : **Jacques DARDENNE** - **Jean Marc POMERET** - **Mireille PUISSET FROMENT**
Secrétaire : **Yves DELBANCUT** - Secrétaire adjoint : **Jean OUITIS**
Trésorier : **Dominique MICHEZ** - Trésorier adjoint : **Dominique BALOUP**

La Présidente - Nadine Barbottin

Elle gère et représente l' ASEI et anime la vie associative.

Le Directeur Général - Philippe Jourdy

Mandataire du Conseil d'administration, il met en oeuvre le projet associatif.
Il a délégation générale de la Présidente et du Trésorier
pour diriger l'entreprise associative ASEI

Le siège social

4 directions, autour du directeur général assurent l'exécution des missions de la personne morale et l'atteinte des objectifs.

Les bassins

Déconcentration par délégation du Directeur Général.
Les directeurs font partie du COPIL (comité de pilotage).

Les établissements et services

Les personnes accompagnées

L'évolution des autorisations

En 2019 :
4024 places autorisées

En 2018 :
3983 places autorisées

↳ **+41** places

✓ **SESSAD Le Comminges :** extension de la capacité d'accueil de 18 places, dédiées aux enfants porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme, par transformation de 9 lits d'internat de l'ITEP

✓ **SSIAD Vivre à Domicile :** extension de 30 places pour adultes en situation de handicap

✓ **SAS Bernard WYBO** : dépôt d'un dossier de création d'un pôle d'inclusion professionnelle de 20 places

✓ **Centre Roland Chavance** : extension de la capacité d'accueil du CMPro de 5 places dédiées aux enfants porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme

✓ **CAI** :
- CIVAL Lestrade : dépôt d'un dossier d'extension de 8 places du SESSAD pour enfants déficients auditifs et atteints de troubles DYS.
- Centre PHILIAE : Dépôt d'un dossier d'extension de 5 places du SESSAD de l'Institut d'Education Motrice.

L'accompagnement des ENFANTS et ADOLESCENTS

Répartition des places occupées

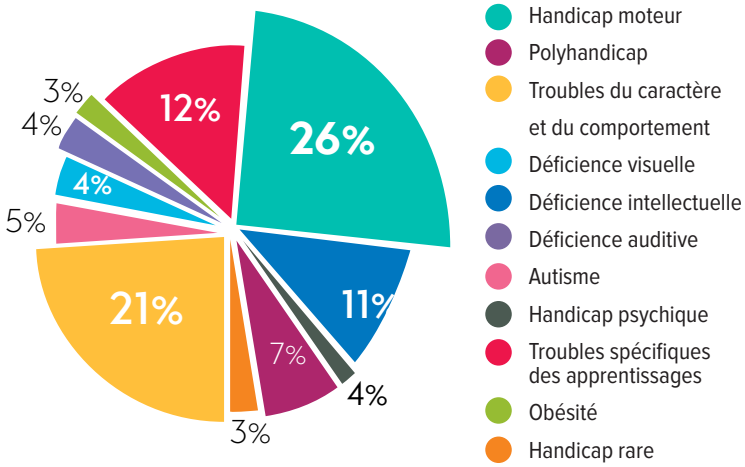

Répartition des effectifs par nature d'accompagnement

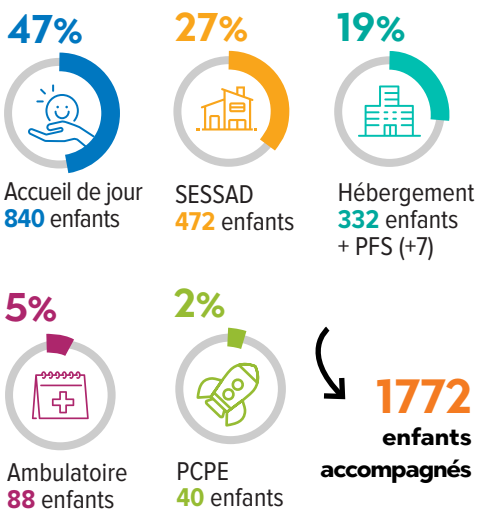

ZOOM sur : Les CMPP

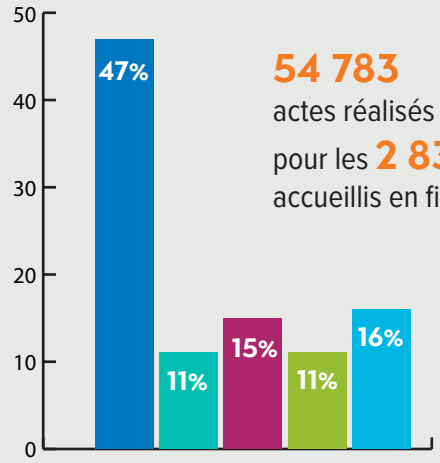

54 783
actes réalisés en 2019
pour les **2 835** jeunes
accueillis en file active

Le Capitoul (31) *25735 actes réalisés*
Le Nébouzan (31) *6380 actes réalisés*
Lagarrigue (65) *8096 actes réalisés*
Le Gô (81) *5971 actes réalisés*
Ingres (82) *8601 actes réalisés*

L'accompagnement des ADULTES

Répartition des places occupées

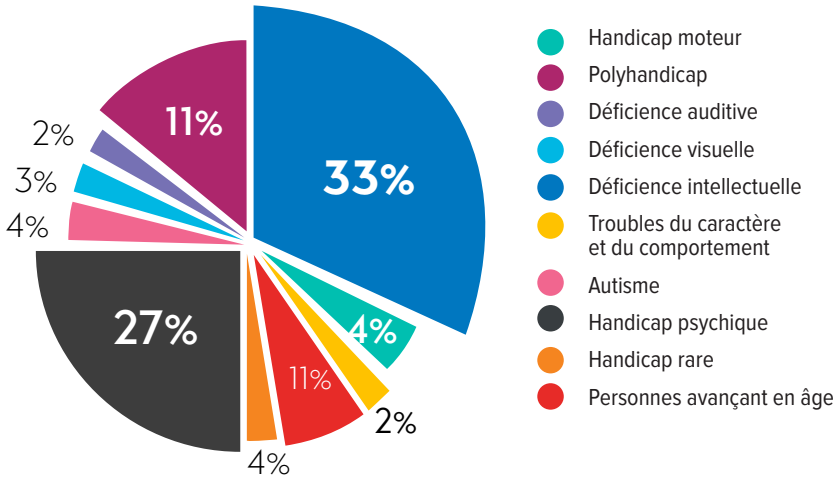

Répartition des effectifs par nature d'accompagnement

42%
Hébergement
982 adultes

39%
Accueil de jour
914 adultes

16%
Services maintien à domicile
380 adultes

3%
Emploi accompagné
59 adultes

2335 adultes accompagnés

On constate au cours de ces dernières années **une augmentation importante des accompagnements favorisant le maintien à domicile** (accueil de jour et services à domicile), conformément aux attentes des personnes accompagnées, de leurs familles et des politiques publiques.

La qualité de notre accompagnement

Le déploiement des évaluations

- Nouveau cycle d'évaluations internes :
  - répartition en plusieurs vagues sur 2017-2020
  - pour l'ensemble des ESSMS (+ intégration des nouvelles structures)
  - sur la base des outils méthodologiques interassociatifs (référentiel, guide, trame)

Evaluations finalisées : 34
Evaluations en cours ou finalisation : 38

- Planification des prochaines évaluations externes :
4 établissements concernés entre 2020 et 2021

Refonte du dispositif d'évaluation des ESMS par la HAS

Transformation du dispositif d'évaluation interne/externe :
Entrée en vigueur du **nouveau dispositif d'évaluation prévue initialement au 1er janvier 2021 et reportée du fait de la pandémie COVID 19.**

BlueKanGo, notre logiciel de management par la qualité

Une démarche en faveur du partage d'information :

- Sécuriser et tracer les données nécessaires pour faire vivre la démarche qualité
- Centraliser et permettre l'accès à ces données à tous les niveaux (selon droits d'accès des professionnels : établissement, bassin, association)
- L'outil est déployé depuis début 2018 dans l'ensemble des établissements et services médico-sociaux de l'association
- Formation des premiers utilisateurs : Référents qualité, assistants de direction, adjoints de direction, chefs de service ou cadres éducatif

La certification des structures sanitaires et de prestations

Certification des établissements sanitaires - HAS

CENTRE PAUL DOTTIN (SSR) :
Certification en 2017 pour une durée de 6 ans

CENTRE ANDRÉ MATHIS (SSR) :
Certification en 2019 pour une durée de 4 ans

Certification des établissements de prestations (ISO 9001-2015)

ASEI RESTAURATION

ESAT RENÉ CAMINADE (périmètre de certification : vérification et maintenance des outils de câblages)

ESAT CARAMANTIS (périmètre de certification : réalisation de peinture de vis et de remplissage de kits de peinture)

La participation des personnes accompagnées

L'association est à l'écoute des personnes accompagnées :

- Enquêtes de satisfaction
- Groupes de parole et d'expression
- Conseils de la vie sociale

sont organisés tout au long de l'année dans les établissements.

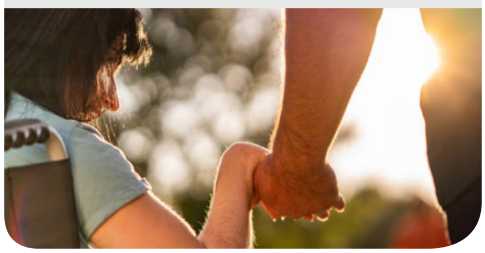

La qualité à l'ASEI c'est aussi :

- **18 responsables qualité** répartis sur les 10 bassins
- **Une équipe de référents qualité professionnels**, travaillant autour de la mise en œuvre des droits des personnes accompagnées et de l'amélioration des pratiques professionnelles
- **Des outils de pilotage** : Bluekango, un logiciel de managment par la qualité
→ plus d'infos page 10
- **Le DIPA** - Dossier informatisé de la personne accompagnée
→ plus d'infos page 19

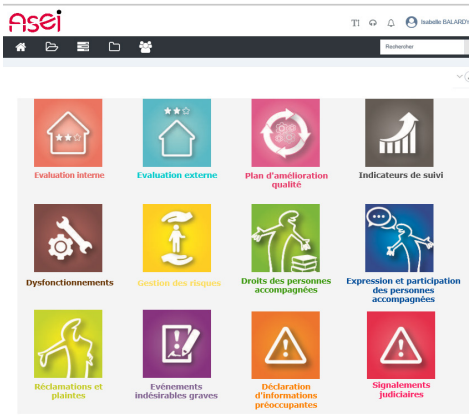

Le CORETH, notre démarche de réflexion éthique

Dans la continuité des engagements du projet associatif, le comité de réflexion éthique (CORETH) a pour missions :

Identifier les problèmes éthiques rencontrés dans les établissements de l'ASEI à partir des questionnements formulés par les professionnels

Favoriser la réflexion sur le sens de l'accueil et de l'accompagnement de la personne en situation de handicap ;

Produire des avis et des préconisations à partir d'études de cas, de questions particulières ou de thèmes généraux.

Les thématiques de travail du CORETH

2019

Publication des avis sur :
- Le positionnement des établissements en cas d'opposition entre la personne accompagnée et sa famille
- L'accompagnement en CMPP

Echanges sur la laïcité au sein des établissements

Elaboration d'un avis sur le professionnel face à la dualité antagoniste « autonomie du bien être » versus « contention »

Travaux sur de nouvelles thématiques autour de :
- La parentalité, le désir de grossesse
- L'accompagnement des personnes en fin de vie

2020

Nos professionnels

Nombre de professionnels et répartition par filière

3406
professionnels
salariés

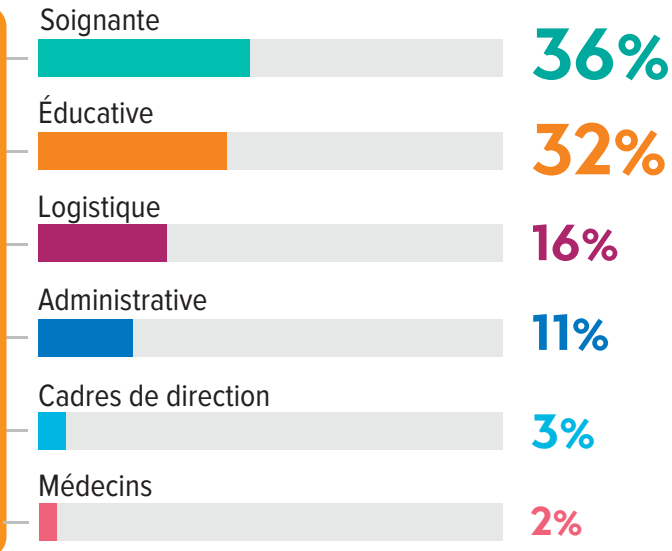

Le recrutement en actions

Pour répondre à l'évolution des métiers dans notre secteur d'activité, le recrutement s'anticipe et l'association développe des partenariats avec les écoles, les organismes de formation, les agences d'intérim, les cabinets spécialisés...
Désormais, l'ASEI utilise les réseaux sociaux : Linkedin, Twitter, Facebook pour constituer une communauté d'ambassadeurs et accroître son réseau de professionnels dans les secteurs paramédicaux, médicaux, éducatifs...
Enfin, l'attractivité de l'ASEI passe également par sa présence dans divers salons et forums pour attirer les potentiels.

Répartition de l'emploi par genre

75%

des salariés sont des femmes

25%

des salariés sont des hommes

La répartition des salariés selon le genre reste stable et reflète les chiffres de l'ensemble du secteur sanitaire et médico-social.

Pyramide des âges

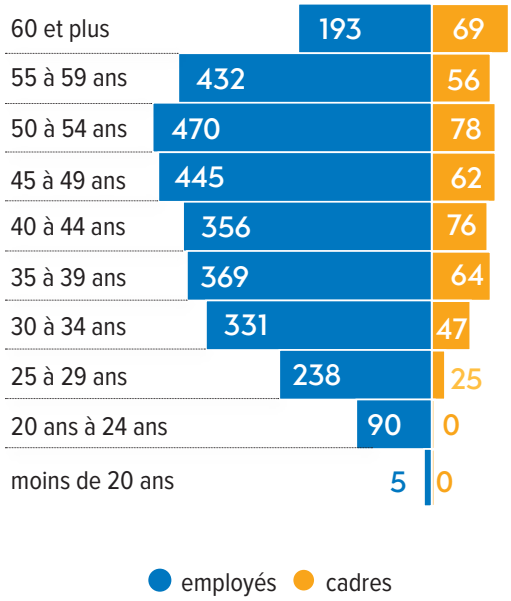

Notre engagement en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés

L'ASEI, adhérent de la FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Assistance Privés à but non lucratif), relève à ce titre d'un Accord de Branche relatif à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés.

Ainsi, tous nos métiers sont ouverts aux personnes handicapées dans la mesure où il y a compatibilité entre le handicap et les exigences du poste. Cette adéquation peut être rendue possible par un aménagement matériel ou organisationnel du poste de travail (avec l'aide de OETH). Seules comptent les compétences et la motivation du candidat.

Alors que l'obligation légale d'emploi fixée par la loi pour les entreprises de plus de 20 salariés est de 6 %, l'ASEI emploie :

225 personnes ayant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, soit :

10.26%

de travailleurs handicapés

Et une augmentation de

+10%

depuis 2013

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

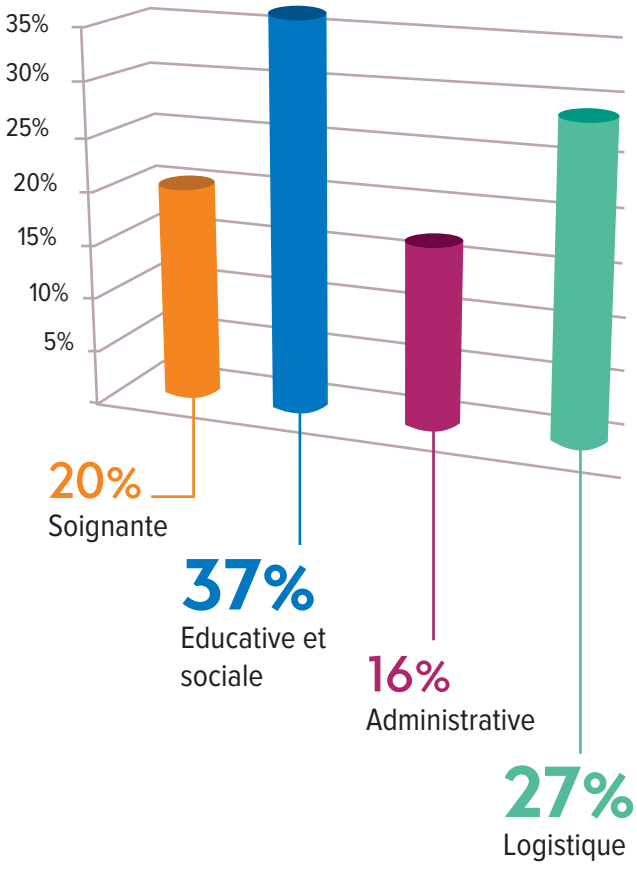

Les principales données financières

Données financières

EN K€	31/12/2018	31/12/2019	Variation
Recettes établissements conventionnés	161 523	162 949	1 426
Produits établissements commerciaux	10 402	10 971	569
Autres produits	25 985	27 537	1 552
TOTAL PRODUITS	**197 910**	**201 457**	**3 547**
Achats et service extérieurs	36 781	38 926	2 145
Charges de personnel	133 296	131 089	-2 207
Dotations aux amortissements et provisions	13 148	13 959	811
Autres charges	12 395	13 086	691
TOTAL CHARGES	**195 620**	**197 060**	**1 440**
Résultat avant reprise	2 290	4 397	2 107
Reprise de résultat	-25	184	209
Résultat après reprise	2 265	4 581	2 316

- On constate une faible variation des données entre 2018 et 2019 (pas de croissance externe)
  À noter : une augmentation des crédits accordés (notamment non reconductibles fléchés sur des projets).
- La baisse des charges de personnel est liée à la baisse des cotisations sociales.

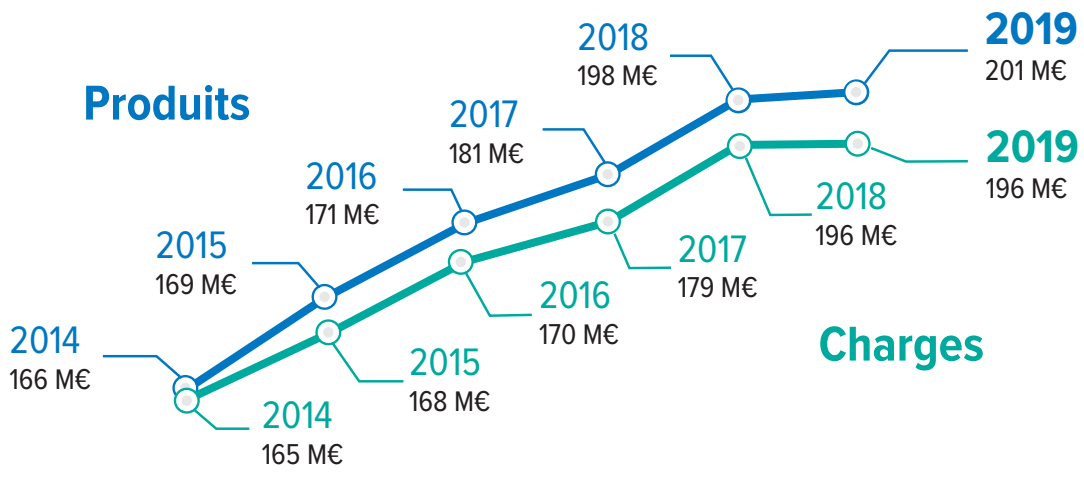

- L'évolution sur les dernières années s'explique par l'ouverture ou la reprise de nouveaux établissements et services.
- L'ASEI renforce ainsi son offre sur l'hexagone.

Répartition du chiffre d'affaires par financeur

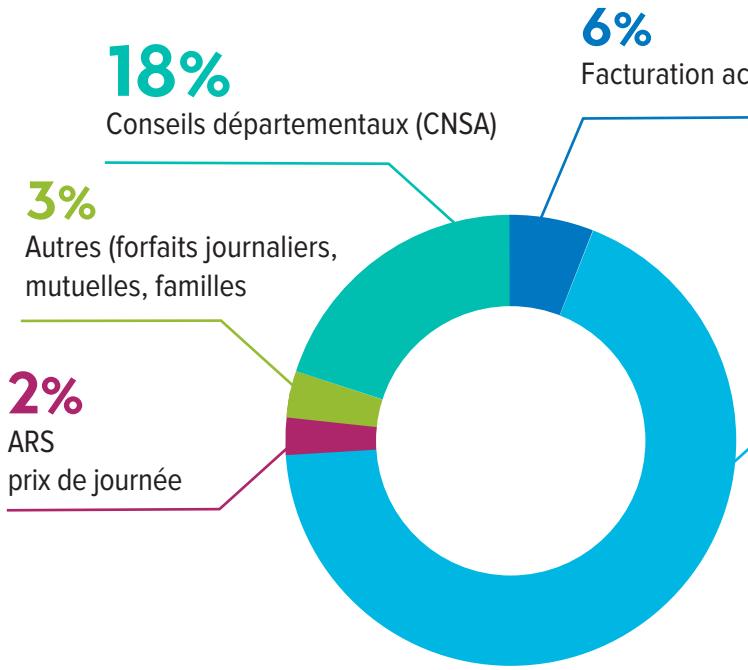

Le financement par dotation globale augmente ces dernières années avec la contractualisation des CPOM. La ventilation des autres financements pour les établissements médico-sociaux de l'ASEI reste stable.

Ventilation de l'activité

	2019	2018
ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS	**282 359**	**280 029**
CMPP-IME-IEM-SESSAD (établissements en CPOM)	255 463	253 037
IME Haiekin + SESSAD Louvres + SAMSAH	17 050	15 817
EME du Luxembourg	9 846	11 175
ÉTABLISSSEMENTS POUR ADULTES	**555 716**	**556 422**
MAS - ESAT - SSIAD (CPOM Occitanie)	179 755	179 258
MAS - ESAT - SAS - PHV - SSIAD (DG mais hors CPOM)	86 423	87 366
Foyer - SAVS - FAJ - FAS - FAM - EHPAD (tarifés à l'acte)	289 538	289 798
ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES	**29 374**	**31 539**
SSR Dottin	22 809	24 542
SSR Mathis	3 472	4 302
SPIJ	3 093	2 695
GLOBAL	**867 449**	**867 990**

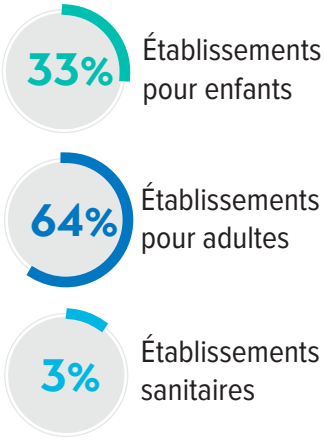

Le projet associatif 2019 - 2023

Tous les cinq ans, l'ASEI se réinterroge sur ses fondements, ses valeurs et ses engagements au regard de la société actuelle, pour donner du sens à ses actions.Le Projet Associatif 2019-2023 contribue ainsi à la lisibilité de l'association, en affirmant son identité, ses convictions, son expertise et en cultivant sa différence.

Un projet associatif pour agir et fédérer

Pensé avec la volonté de rassembler, de mobiliser et de fédérer autour d'un objectif commun, le projet 2019-2023 de l'ASEI a été élaboré avec celles et ceux qui font l'Association au quotidien.

> « *Il s'agit du fruit d'un travail avec à la fois les personnes que nous accompagnons, leur entourage, nos administrateurs, mais aussi et bien sûr tous les professionnels avec qui nous collaborons au quotidien.* », précise Nadine Barbottin, Présidente de l'ASEI.

> « *Nous sommes partis du bilan de notre précédent projet et avons cherché à y apporter un regard neuf et une analyse prospective de ce que sera notre société dans 5 ans. L'une de nos principales volontés est de toujours se recentrer sur la considération de la personne, ses expressions et ses besoins.* », ajoute-t-elle.

Présentation du nouveau projet associatif

Plus de 500 personnes étaient réunies le 27 juin 2019 à l'Espace Diagora Labège pour la présentation du nouveau projet associatif 2019 – 2023 de l'ASEI. Un programme ambitieux pour une journée au cours de laquelle se sont réunis des professionnels de l'ASEI des différentes régions, tous types de métiers confondus, des adhérents de l'association, des donateurs, les administrateurs, des représentants de personnes accompagnées, des représentants de familles, des partenaires...

3 ambitions pour « Agir pour l'inclusion »

AMBITION 1 :
RENDRE POSSIBLE L'AUTODETERMINATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Reposant sur le principe fondamental que chaque personne est capable de faire des choix, d'exprimer des souhaits et des désirs et d'avoir des aspirations qui lui sont propres, mais pas à n'importe quelles conditions.

AMBITION 2 :
NOUS ADAPTER, NOUS TRANSFORMER ET NOUS OUVRIR

L'ASEI se doit de poursuivre sa transformation institutionnelle en cours en continuité de son action depuis 1950, s'adapte à son nouveau rôle et ouvre la voie de la société inclusive grâce à des professionnels convaincus et pro-actifs dans leurs pratiques.

AMBITION 3 :
AGIR POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

Il est important de pro-agir en priorité sur les facteurs d'exclusion, de discrimination et de promouvoir la solidarité, ce qui nous amène à changer le regard de la société sur la différence et le handicap ; à s'impliquer dans les projets de développement au niveau national et local ; à participer au débat public et à promouvoir des espaces de communication favorisant la rencontre et les échanges.

Qu'est-ce qu'une société inclusive ?

C'est la question à laquelle a répondu l'universitaire et anthropologue Charles Gardou, grand témoin de la journée. Après avoir expliqué la différence entre intégration et inclusion, il donne sa définition :

« Une société inclusive n'est pas un club dont certains membres, privilégiés, pourraient capter l'héritage social à leur profit pour en jouir de façon exclusive… c'est une société sans privilèges, exclusivités et exclusions. Chacun d'entre nous est héritier de ce que la société a de meilleur et de plus noble. Chacun a un droit égal à bénéficier de l'ensemble des biens sociaux, qu'il s'agisse de l'école et autres lieux de savoir, des transports, des espaces culturels, etc. »

« Une société inclusive est une société consciente que l'égalité formelle – en droits – n'assure pas l'égalité réelle – dans les faits. Et que si des situations identiques appellent des réponses identiques, les citoyens les moins armés et les plus précarisés nécessitent des réponses spécifiques »…

Rendre possible l'autodétermination des personnes accompagnées

La formation

Avec le maintien du taux de contribution à la formation professionnelle de 2.30% de la masse salariale (obligation légale à 2%), l'ASEI met en place une démarche de formation au bénéfice de l'évolution des salariés dans leur parcours professionnel, l'amélioration des pratiques métiers et la qualité d'accompagnement. Un effort de formation qui est en constante augmentation depuis 2015.

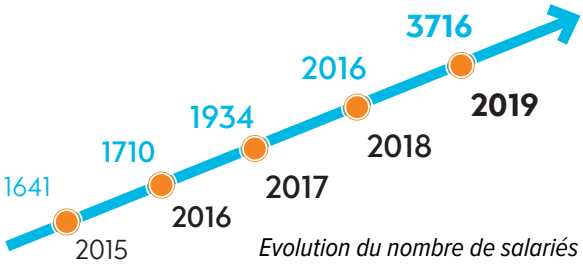

Evolution du nombre de salariés ayant suivi une formation

Sécuriser le circuit du médicament

22 établissements de l'ASEI concernés en 2019

40 professionnels formés sur cette thématique pour :

- Comprendre le cadre règlementaire régissant la distribution et la prise des médicaments
- Elaborer le circuit du médicament et sécuriser chaque étape

Prévention du risque infectieux

6 établissements de l'ASEI concernés en 2019

Depuis 2013, **240** professionnels, formés à la prévention et à l'évaluation du risque infectieux pour :

- Asseoir une dynamique de prévention du risque
- Bénéficier de personnes relais dans chaque établissement

Nouvelles thématiques de formations identifiées pour 2020

Renforcer les formations sur la gestion et la prévention du risque infectieux

Le patient traceur dans le secteur médico-social

↳ 12 professionnels peuvent s'inscrire

Pratiquer la médiation avec les personnes accompagnées, les familles et aidants

↳ 24 professionnels peuvent s'inscrire

Contention et isolement en établissement : éthique et pratiques

↳ 48 professionnels peuvent s'inscrire

Le partage de l'information

Le dossier informatisé de la personne accompagnée

Pour faciliter le partage et la traçabilité des informations relatives à l'accompagnement des personnes, le déploiement du DIPA s'est poursuivi en 2019 au sein des établissements et services médico-sociaux de l'ASEI :

- MAS AGESEP, établissements du bassin Ile de France
- Formations complémentaires pour les utilisateurs
- Sélection d'un logiciel spécifique pour les CMPP et CAMSP

Projets applicatifs

- Poursuite de la migration EIG-RH
- Evolution de l'Entrepôt de données
- Informatisation du Service de Santé au Travail (Préventiel)

Projets applicatifs Technologie

Préparation et évolution de l'infrastructure matérielle (serveurs centraux - siège social)

Evolutions 2019

Renforcement de la sécurité / prévention des Cyber attaques

- Renforcement de la politique de sécurité sur les pare-feu et antivirus locaux (actions correctives et préventives)
- Sensibilisations régulières des professionnels sur les risques informatiques

Expertise technique

- Participation aux travaux du groupement E-Santé Occitanie à des projets innovants valorisant l'expertise technique et la compétence métier de l'ASEI et concourant au développement des usages numériques dans les pratiques professionnelles.

Feuille de route des projets de 2019

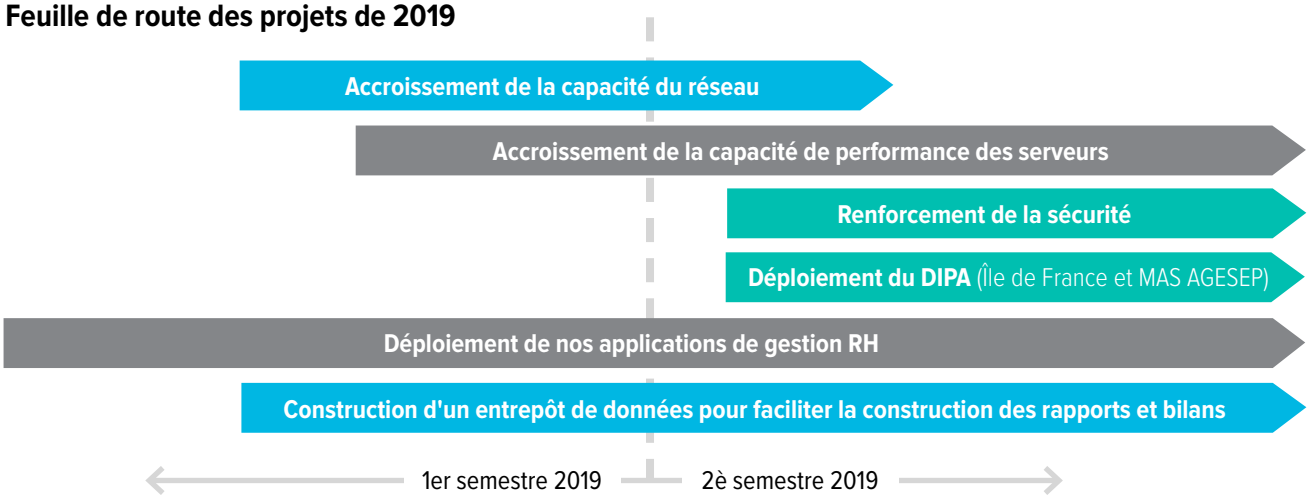

La protection des données personnelles

Mise en œuvre en continu des dispositions du Règlement européen sur la protection des données (RGPD)

- En accord avec l'engagement de l'ASEI en faveur du respect des droits des personnes,
- Dans la continuité des travaux engagés antérieurement dans le cadre de la démarche qualité et de la mise en conformité à la loi Informatique et Libertés.

Actions mises en œuvre :

- Nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPD)
- Actualisation régulière du Registre des traitements
- Actualisation des documents clarifiant les droits des personnes accompagnées et des salariés
- Sécurisation des processus de collecte, de traitement et de stockage des données...

Nous adapter, nous transformer et nous ouvrir

L'ASEI en réseaux

Partenaires internes

format différence asei
RÉALISER VOS AMBITIONS

Élabore, crée, organise, et dispense des actions de formation professionnelle dans le domaine du secteur sanitaire, social et médico- social.

CLUB ASEI SPORTS

Le club propose aux personnes atteintes d'un handicap de pratiquer dans un cadre adapté, une activité sportive d'entretien, de loisir ou de compétition.

AGIR INCLURE FONDACTION

Le fonds de dotation « Fondaction Agir Inclure » veut fédérer des mécènes privés pour soutenir la cause du handicap.

L'ASEI dans les médias

Un dispositif pour les jeunes en situation de handicap

VIVREFM.COM
Philippe Jourdy (Directeur Général de l'ASEI) : « Nous sommes les laboratoires de l'inclusion ! »

HOSPIMEDIA L'actualité des territoires de santé

LADEPECHE.fr

PRESSE

150 articles de presse parus

TV

7 reportages TV

RADIO

10 interventions radio FM

RÉSEAUX SOCIAUX

- Facebook, **1175 abonnés** (+475)
- You Tube, **35 vidéos / 71 abonnés**
- Twitter, **95 abonnés** (+51)
- Linked'In : **2342 abonnés** (+1311)

Evènements

72

ÉVÉNEMENTS
ont ponctué l'année 2019
et le début 2020

En interne :

Médailles du travail, conférence de l'encadrement intermédiaire, journées d'accueil des nouveaux embauchés, séminaire des directeurs, journée thématiques...

En externe : Quelques événements marquants en 2019

- **Juin :** fête du sport à Ramonville, conférences sport et handicap et démonstrations de foot-fauteuil.
- **Septembre :** Paul et David s'élancent pour un Iron man en duo.
- **25 novembre :** Delphine, Omar, Gary, Séverine et Elie témoignent à l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.
- **20 décembre :** Café littéraire au siège social pour le lancement du livre "en situation de handicap dans le futur"

En 2020 l'ASEI fête ses 70 ans

70 ans, toujours innovant

Officiellement l'ASEI est née le 16 juin 1950 grâce à un petit groupe de résistants engagés et convaincus qu'un avenir meilleur était possible pour les personnes handicapées.

16 juin 1950. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association pour la sauvegarde des enfants invalides.** But: rechercher les moyens d'instruction, d'éducation et de réhabilitation de l'enfant invalide. Siège social: 3, rue de Luppé, Toulouse.

Ces instituteurs publics, médecins, et depuis 70 ans tous les professionnels ont su relever de nombreux défis faisant passer l'ASEI de l'Association pour la Sauvegarde des enfants invalides, qui avait l'école comme pilier, à ce que l'association est aujourd'hui, **un acteur de l'inclusion**.

Aujourd'hui, l'ASEI peut être fière !

- Fière de son histoire construite autour des besoins des personnes,
- Fière que face à une crise sanitaire sans précédent elle en sorte **grandie d'une solidarité immense.**
- Fière à 70 ans d'être toujours aussi innovante et **proche des besoins et envies des personnes** qu'elle accompagne au quotidien.

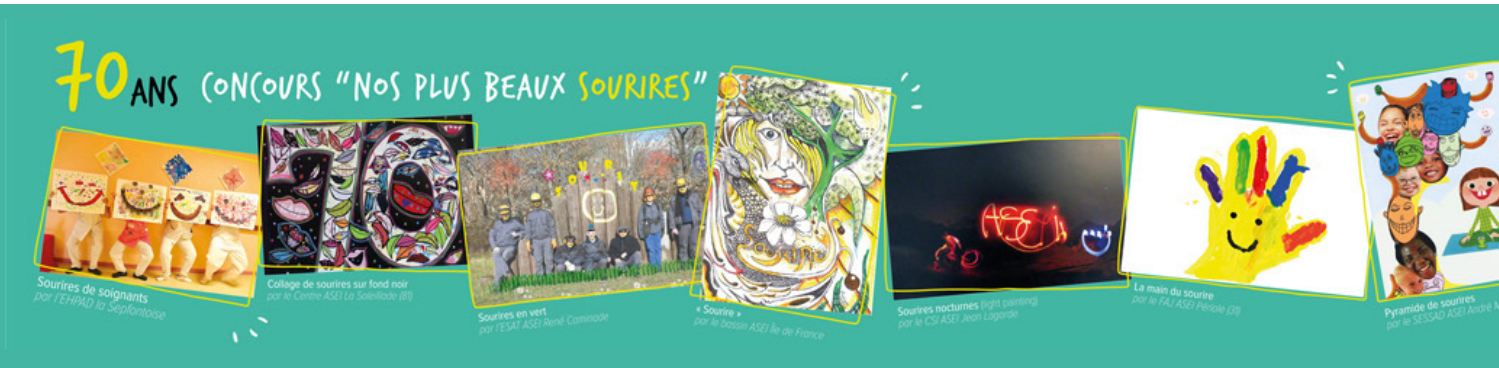

70 ans et souriants

Pour un anniversaire placé sous le signe du sourire, les établissements des différents bassins de l'ASEI ont participé à un concours de visuels.
La consigne était de **mettre en valeur le "sourire"** par tous les moyens : photos, collages, dessins...les idées n'ont pas manqué. Un jury a désigné les visuels les plus réussis. Ces créations gagnantes ont servi d'illustration aux cartes d'anniversaire de l'ASEI.

70 ans, toujours sautillants

Parce que l'ASEI est une association toujours en mouvement, le Club ASEI Sports lance le défi " 70 ans et toujours sautillants " aux établissements volontaires.
Le principe est simple, il s'agit de se filmer en pleine réalisation du défi sportif de son choix : chorégraphies, exploits sportifs, **à chacun son talent, à chacun ses capacités** !
Un montage vidéo rassemblant l'ensemble des prestations sera réalisé à la fin de l'année.

Des lieux de fête !

Pas d'anniversaire sans animations ! Pour l'occasion, les différents bassins de l'ASEI cumuleront CAP (comité d'animation et de promotion) et festivités liées au 70 ans.
De juin à décembre 2020, une série de journées dédiées émailleront la vie des établissements aux couleurs des 70 ans.

Rendez-vous sur www.asei.asso.fr pour connaître les dates sur chaque territoire ASEI.

L'ASEI se transforme

Les principaux travaux

Principales opérations en cours :

Reconstruction de la MAS AGESEP sur un seul site.

- Début des travaux : mai 2020
- Fin des travaux estimée : octobre 2021

Construction d'une antenne sur l'IEM Lardaillé d'Albi.

- Début des travaux : mai 2020
- Fin des travaux estimée : mars 2021

Construction lieu d'hébergement partagé entre le DITEP Lagarrigue et le CMPro R. Chavance.

- Début des travaux : mai 2020
- Fin des travaux estimée : mai 2021

Relogement ESAT et SAS du Centre Résolux

- Début des travaux : septembre 2019
- Fin des travaux estimée : avril 2021

Autres opérations en cours :

- **Création de locaux pédagogiques et éducatifs au Centre HAIEKIN**
  Début des travaux : janvier 2021 - Fin des travaux estimée : décembre 2021
- **Réhabilitation lourde des locaux de l'ESAT Soleil d'Oc**
  Dépôt du PC en cours
- **Relogement de l'antenne de Caussade du CMPP Ingres**
  Début des travaux : mai 2020 - Fin des travaux estimée : mars 2021
- **Reconstruction lieu d'hébergement au Centre Philiae.**
  Dépôt du PC en juillet 2020
- **Reconstruction du gymnase et des locaux techniques à la CAI.**
  Début des travaux : mars 2020 - Fin des travaux estimée : décembre 2020

ZOOM sur : PARIS

Au printemps 2021, un grand déménagement se prépare !

L'ASEI se déplace de Paris 6ème et 14ème à Saint Denis au parc ICADE. 2800 m2 de locaux réhabilités et pleinement accessibles.

Extrait de la vidéo du projet architectural

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CPOM en cours :

CPOM AVEC L'ARS OCCITANIE

Couvre tous les établissements enfants et adultes relevant d'un financement unique ARS Occitanie.

S'achève le 31 décembre 2021

CPOM EHPAD LA SEPTFONTOISE

CPOM mono-établissement, signé avec le Conseil départemental du Tarn et Garonne et l'ARS Occitanie.

S'achève fin 2022

CPOM CENTRE HAIEKIN (SIGNÉ EN 2019)

Concerne la MAS et l'IME Haiekin à Hendaye.

Signé avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine

CPOM en cours de négociation :

CPOM HAUTE-GARONNE

Discussions en cours avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et l'ARS Occitanie.
Concerne les établissements sous tarification unique Conseil Départemental et sous double tarification.

CPOM ILE-DE-FRANCE

Discussions en cours avec l'ARS Ile-de-France et la DASES 75.

Ce CPOM couvrirait tous les établissements ASEI du bassin Ile-de-France.

CPOM TARN

Début des discussions avec le Conseil départemental du Tarn.

Budgets concernés :

Le total des budgets concernés par les établissements et services en CPOM est de : **103 M€**

hors BAAPC des ESAT

Des appels à projets remportés

1 Création de 30 places de SAMSAH dans le département des Pyrénées Atlantiques (Centre Haiekin).

Objectif :
accompagner les personnes adultes en situation de handicap psychique vivant à domicile dans l'emploi.

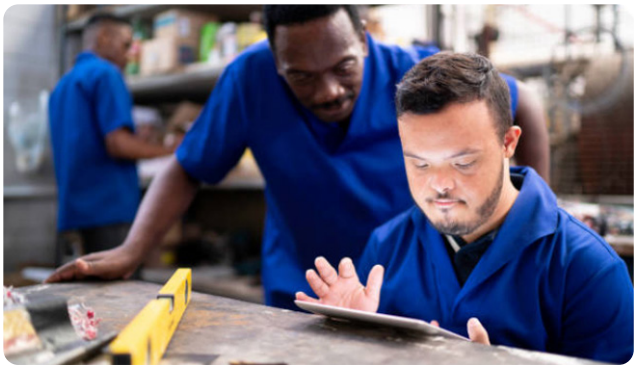

2 Mise en place du dispositif DELTA

Création d'un dispositif d'emploi accompagné porté par l'ASEI dans les départements du Tarn, de la Lozère et de l'Aveyron.

Porté par l'ESAT Caramantis, en partenariat avec l'AGAPEI, Le Clos du Nid, la fondation OPTEO et l'ARSEAA, le dispositif DELTA a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder et/ou de se maintenir dans l'emploi.

DELTA
DISPOSITIF | EMPLOI accompagné | LOZÈRE TARN AVEYRON

3 Participation à la Création d'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) en Ile-de-France

Objectif : apporter des réponses aux enfants, adolescents et adultes sans solution de prise en charge ou avec une réponse insuffisante

4 ET AUSSI :

- Création d'une **plateforme de services** « bien vieillir à domicile » rattachée à l'EHPAD L'Oustal de Talairan
  Objectif : proposer aux personnes âgées vivant à domicile des prestations de services favorisant une qualité de vie (accueil séquentiel/temporaire en EHPAD, prestations délivrées à domicile, ...)

- Participation de l'ASEI au côté du centre Claudius Régaud au **projet d'amélioration du parcours de santé** des personnes en situation de handicap atteintes d'un cancer.

- Participation en tant que partenaire constitutif à la **création d'un dispositif Emploi Accompagné dans le 65/32** avec l'ADAPEI.

5 Reprise de l'association Saint-Raphaël à Madiran

L'ASEI a remporté l'appel à candidatures pour la reprise des activités de l'association Saint-Raphaël à Madiran début 2019. L'association gérait 3 établissements et 1 service qui accueillent et accompagnent des adultes en situation de handicap. L'association comprend un ESAT de 75 places, dont les activités de production sont orientées en partie dans le domaine agricole. Cette reprise a pris la forme d'une fusion-absorption après une période de mandat de gestion amorcé en mai 2019. Le transfert des autorisations émanant de l'ARS et du CD 65 est effectif depuis le 1er janvier 2020.

4

Établissements et services

- ☑ 1 ESAT de 75 places
- ☑ 1 foyer de vie de 14 places
- ☑ 1 foyer d'hébergement de 35 places
- ☑ 1 SAVS de 35 places

6 Reprise de la MAS Pierre Hanzel (31)

Par un arrêté du 27 décembre 2019, l'ARS Occitanie a transféré à l'ASEI l'autorisation de fonctionnement de la MAS Pierre HANZEL, initialement gérée par l'AGESEP 31. Cette reprise a pris la forme d'un apport partiel d'actifs.
Un partenariat existe entre les deux associations depuis 2013.
Le transfert des autorisations est effectif depuis le 01/01/2020

94

Lits : 80 lits d'hébergement complet et 14 lits d'hébergement temporaire.
2 sites

- ☑ Site de Rieux-Volvestre : 50 lits
- ☑ Site de Sana : 44 lits

Conventions de partenariat signées en 2019

- **HAPI (Habitat Autonomie Partage Inclusion)**
  ➜ accompagnement des adultes en situation de handicap de l'ASEI dans leur recherche d'un hébergement en milieu ordinaire.

- **CHU de Toulouse**
  ➜ renouvellement de la convention cadre.

- **Filière de santé Maladies Rares Brain Team**
  ➜ reconnaissance de la MAS de Granès comme établissement ressource et organisation des coopérations.

- **Centre hospitalier de Muret**
  ➜ partage d'expertise, organisation d'activités, de formations, de stages en commun, mise en place d'une filière coordonnée.

Faire preuve de réactivité et d'innovation

Des plateformes 360 comme solutions de proximité

L'ASEI se mobilise et participe activement aux Communautés 360.

Dans le 11, dans le 81, le 82, le 65, le 64 et le 31... Sur la quasi-totalité des territoires où elle est présente, l'ASEi s'est mobilisée avec ses partenaires en participant à la mise en place des Communautés 360.

Né du contexte d'urgence sanitaire, le projet "360" vise à organiser, par un numéro de téléphone national, l'accès direct à des **solutions d'accompagnement dans les territoires** pour les personnes en situation de handicap et les aidants familiaux. L'enjeu est de **mieux entourer les parcours de vie des personnes,** de prévenir les situations de rupture en intervenant de la façon la plus précoce possible. La dynamique collective permet ainsi, à partir d'un besoin exprimé, de construire sans délai, une réponse en s'appuyant sur les compétences de chacun.

KEOPS, une plateforme digitale d'activités adaptées.

De la crise sanitaire sont nés de nombreux questionnements quant à la poursuite de l'accompagnement auprès des familles et des enfants/adolescents de l'ASEI.

De ce constat, est né le projet KEOPS : une pyramide d'activités adaptées aux potentiels et aux besoins des personnes qui l'utilisent. KEOPS pour Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes, Orthophonistes et PSychomotriciens, pilotes du projet. Le contenu proposé est ludique, accessible et surtout basé sur le volontariat. La plateforme permet une continuité dans l'accompagnement et rend les parents et enfants / adolescent acteurs de leurs apprentissages.

D'abord déployée auprés des 800 familles suivies par la CAI, KEOPS sera bientôt accessible pour toute la communauté ASEI.

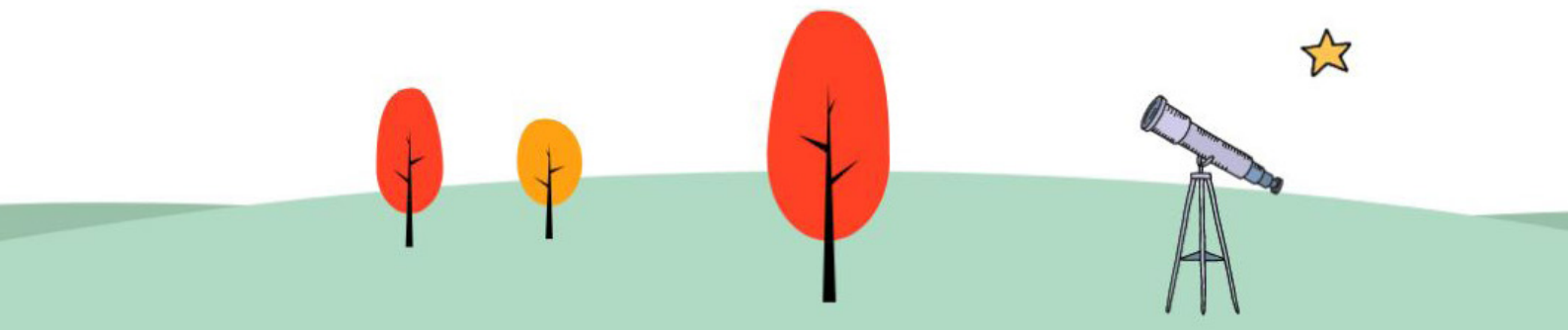

La démarche RSE

L'ASEI est pleinement inscrite dans cette politique qui consiste à mettre en pratique les 3 piliers du développement durable : social, environnemental, économique. En 2019 :

- Suivi du 2ème plan de mobilité élaboré à la CAI, avec l'appui de ITER
- Élaboration des plans de mobilité à la Mas G.Delpech et sur l'ESAT R. Caminade
- Trophées de la RSE :
  3 dossiers déposés : 2 Bassin CAI – 1 Bassin 64-65
  Lauréat : « les recycleurs de PEDEBIDOU »
- Mise à jour du plan d'action RSE de l'ASEI : 3 priorités en 2020
  - Développer et assurer le tri sélectif
  - Diminuer le gaspillage alimentaire
  - Réduire les dépenses énergétiques

Plan d'égalité Femmes - Hommes

Négociation sur le thème de **l'égalité professionnelle** au niveau central en 2019, aboutissant sur un accord triennal signé le 10 janvier 2020.

L'index de rémunération entre femmes et hommes pour l'année 2018 est de **91/100** ce qui témoigne d'une parfaite égalité

Les principaux points de ce plan d'actions :

En vue de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'ASEI identifie 5 domaines d'actions dans lesquels des engagements sont pris pour agir en faveur de l'égalité professionnelle femmes/hommes :

- L'embauche et le recrutement
- La promotion et l'évolution professionnelle
- La formation professionnelle
- L'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale
- Les rémunérations

TEMPS FORTS 2019

Championnats de France d'athlétisme
ITEP Les Albarèdes (82)

le FAS André Billoux a 30 ans
Fas André Billoux (81)

Le nouveau logo de l'ASEI est dévoilé

Inauguration du nouveau boulodrome et de la guinguette
Foyer Château Saint-Jean (31)

JUIN — JUILLET — AOÛT — SEPTEMBRE

Présentation du nouveau projet associatif
Labège (31)

Portes ouvertes
SAS Bernard Wybo (75)

Ironman
Club ASEI Sports (31)

1ère rentrée au CSI Jean Lagarde
CAI (31)

1 maillot pour la vie
Centre Paul Dottin (31)

Café littéraire
Siège social (31)

Colloque "Spasticité chez l'enfant"
CAI (31)

Concert privé
Foyer Le Carignan (11)

OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

Récompenses 7è Nuit de la RSE
FAS André Billoux (81)

Fêtes de noël
Pôle enfant Résolux (75)

TEMPS FORTS 2020

Initiation gymnastique
Foyer Château Saint-Jean (31)

Masqués et souriants
EHPAD La Sepfontoise (82)

Des véhicules sans permis pour les travailleurs
ESAT Le Garric (34)

Messages de soutien
FAS André Billoux (81)

JANVIER — FÉVRIER — MARS

50 ans ARY France
Bassin Tarn adultes (81)

Rencontres intergénérationnelles
EHPAD La Sepfontoise (82)

Lancement du blog "ASEI Solidaires" pour la période de confinement

Fabrication de visières à l'imprimante 3D

Télédanse
CAI (31)

Opération "chocolats" pour les professionnels de l'ASEI

Lancement de KEOPS
ASEI

AVRIL

MAI

JUIN

DUODAY
Centre Jean Lagarde (31)

L'ASEI a 70 ANS
Lancement des festivités !

CAJ : centre d'accueil de jour
CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce
CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique
CMPro : Centre médico-professionnel
CSES : Centre spécialisé d'enseignement secondaire
EA : Entreprise adaptée
EANM : Établissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées
EAM : Établissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées
EEAP : Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés
EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESAT : Établissement et services d'aide par le travail
ESSMS : Établissement et service social et médico-social
FAJ : Foyer d'accueil de jour
FAM : Foyer d'accueil médicalisé
FAS : Foyer d'accueil spécialisé
FH : Foyer d'hébergement
FOT : Foyer occupationnel et thérapeutique
GEM : Groupe d'entraide mutuelle
IEM : Institut d'éducation motrice
IME : Institut médico-éducatif
ITEP : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
MAS : Maison d'accueil spécialisée
SAAHV : Service d'aide aux adultes handicapés visuels
SACAT : Section annexe de CAT (ESAT)
SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAS : section d'adaptation spécialisée
SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale
SESSAD / SSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile / Service de soins à domicile
SPIJ : Secteur de psychiatrie infanto-juvénile
SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile
SSR : Soins de suite et de réadaptation
UTP : Unité pour tout-petits

Siège social ASEI
4 avenue de l'Europe Parc Technologique du Canal
BP 62243 - 31522 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
t. 05 62 19 30 30
m. asei.siegesocial@asei.asso.fr

Conception & réalisation
Service communication de l'ASEI
Crédits photos : pôle communication
Tirage : 500 exemplaires
N°ISSN : 2647-7890

Agissons pour l'inclusion